

CONTE DE TOUSSAINT

LES FLEURS DE LA PETITE MENDIANTE



Le soleil s'était levé avec des hésitations de timide ou de frioleux sur ce matin de premier novembre. Il se montrait entre deux nuages enrouvés comme des portes mystérieuses, disparaissant, puis réapparaissant à nouveau sa lumière pâle étirée dans l'air gris. Il ne faisait pas froid, mais l'atmosphère semblait suer de l'humidité qui tombait sur les passants nombreux. Les platanes du boulevard, pareils aux animaux à l'époque de la mue, perdaient, feuille à feuille, ce qui les vêtait et leurs parures s'amoncelaient à leurs pieds, petits tas mouvants construits de choses mortes. « Décor habituel d'un jour triste de novembre, mais par-dessus tout cela un air de fête recueillie, unique. Premier novembre! Toussaint! On eût dit que ces mots avaient imprégné l'atmosphère et que tout ce qu'on respirait, en avait l'odeur... Pas de musique, pas de chants dans la quietude matinale; mais une complainte sourde, imprévisible, plus perceptible avec le cœur qu'avec l'ouïe. Elle paraissait s'harmoniser avec le parfum des fleurs offertes au long de l'avenue menant au cimetière. Des passants — ceux qui n'avaient pas, la veille, été les tombes de leurs morts — s'arrêtaient et achetaient des bouquets ou des plantes. « Là-bas, au bout du boulevard, de larges grilles de fer forgé, puis un mur et, abritée derrière celui-ci, une cité : la ville des morts. La ville des morts! Est-ce possible que ce nom qui évoque la tristesse, l'immobilité, le renoncement aux choses terrestres puisse désigner cet immense jardin embaumé fait de milliers de parterres éblouissants et qui est tout barré de vie recueillie? Oui, parce qu'aujourd'hui, jour de Toussaint, les morts ne sont pas ceux qui nous ont quittés, ceux que le temps, parfois, nous obligés à oublier. Les morts sont, en cet instant, ceux dont nous célébrons le souvenir. Pour vivre un peu sur les de la dalle ou du tertre qui les emprisonne, nous avons tout délaissé: les autres... les vivants auxquels nous tenons, les soucis des affaires, les querelles mesquines... Nous ne voulons plus penser qu'à leur mémoire, qu'à ce qu'ils aimaient lorsqu'ils étaient des créatures animées... et nous prodiguons sur leurs tombes leurs fleurs préférées. Dans les allées, des pas nombreux écrasent le vêtement de feuilles mortes devant la terre s'est couverte; celles-ci tombent, mais tout dans l'expression de son regard disant la prière de l'âme. Un visage terreux, de grands yeux de fièvre qui auraient pu appartenir à une femme marquée par la souffrance. Rien d'enfantin dans la physiologie: la vie, avec ses duretés, avait dû passer là très tôt pour avoir laissé avec tant d'évidence son sceau douloureux. La petite allait et venait au long de l'avenue, s'arrêtait devant les boutiques de fleurs, se penchait sur les étalages délectables des gerbes et des plantes et repartait jusqu'à la grille. Ses yeux suppliant encore les passants, mais ses lèvres serrées sur son secret se taisaient et sa main fière ne pouvait pas se tendre pour quêdemander. J'avais compris. Je m'approchai de l'enfant et lui demandai ce qu'elle voulait. Elle baissa la tête; le rouge, sur sa face, remplaça la teinte blême, et elle répondit tout bas: « Rien ». « Finistat! — Tu voudrais de l'argent pour t'acheter à manger... tu as faim? — J'ai faim, mais ce n'est pas cela que je veux. — Bien, j'ai compris, répétait-je. Tu veux des fleurs, dis? Alors son visage se transforma. Toute la nuit qu'elle avait passée à attendre, elle sourit et me dit qu'elle n'avait que le sentiment de la mort. — Oui, murmura-t-elle. Je voudrais des fleurs... c'est pour maman. Elle est morte depuis quatre mois... Et elle éclata en sanglots. — Tu n'es pas seule au monde, je pense? — Non, j'habite avec mon beau-père. Il ne m'aime pas. Il me bat parce que je ne veux pas m'empêcher. Ce n'est pas de ma faute, je ne le puis pas. — Alors, prenant la petite par le bras, je la conduisis devant le plus bel étalage de fleurs de l'avenue et je lui dis: — Choisis ce que tu veux. Prends les plus jolies. Ses prunelles qui j'avais cru seulement graves tout à l'heure contenaient à présent plus de soleil qu'il n'y en avait dans le ciel; elles s'étendaient de-

En Espagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) Une colonne sortie de Madrid et composée de six mille hommes, a été surprise sur la route de Chapinerias, par une colonne nationaliste qui lui a livré combat et lui a causé un grand nombre de morts. La nouvelle offensive gouvernementale sur le front de Madrid aurait été repoussée. La Corogne, 31 octobre. — Radio-La Corogne transmet le communiqué officiel suivant des armées du nord, à 1 h. 30: Sur le front de Somosierra, des groupes ennemis, portant l'uniforme des gardes civils et des gardes d'assaut, ont tenu quelques coups de main. Ils ont été mis en fuite par nos troupes. Sur le front de Madrid, les ennemis ont renouvelé leurs attaques entre Giron et Torrejon de la Calzada, mais l'offensive a été immédiatement brisée. Cette opération est importante en raison des espérances des gouvernementaux en leur attaque d'hier du fait de l'appoint de nombreux avions russes qu'ils venaient de recevoir. Dans le secteur de Guadalajara, notre avance continue, et nous avons occupé la Sierra de la Abuela. L'ennemi a laissé plusieurs cadavres, et nos troupes se sont emparées de fusils, de munitions, d'un camion blindé, de téléphones de campagne et de vivres. De plus, six gardes civils se sont présentés dans nos rangs, ainsi que plusieurs groupes de paysans. L'aviation nationaliste a déployé une grande activité dans le secteur du centre. Trois avions gouvernementaux ont été abattus sur le front de Madrid. L'un est tombé dans nos lignes, près de Navalcarnero; le second est tombé dans les lignes ennemies, près du Getafé, et le troisième a pris feu en l'air. A Torrejuna, un appareil a bombardé les gares de Madrid, l'aérodrome de Getafé et les alentours de l'Escurial. Burgos subventionne les travaux agricoles. Sur le front sud, il n'y a aucun changement. A Burgos, le chef de l'Etat a signé un décret accordant 40 millions de pesetas aux travailleurs agricoles, à raison de 100 pesetas par hectare, pour la préparation des labours. A Séville, le Cercle des laborateurs a été reconstitué. Au cours de sa première séance, plusieurs membres qui avaient collaboré avec le gouvernement de Madrid ont été expulsés. Les derniers bombardements à Madrid et à Getafé ont été très meurtriers. Madrid, 31 octobre. — Les bombes des avions insurgés sont tombées à différents endroits de la capitale; une sur l'église San Ciriaco, causant plusieurs victimes; l'explosion a été formidable. Une autre bombe est tombée sur l'édifice de la Goutte de lait, dans la rue de la Espada. De nombreux nourrissons sont logés dans l'édifice et la bombe a tué plusieurs femmes et enfants. Une troisième a causé des victimes rue de La Luna, où des ménagères faisaient la queue devant une épicerie. Une quatrième bombe a explosé rue del Nuncio, devant le palais de la Nonciature, faisant quelques blessés graves. Une cinquième et sixième sont tombées rue Puencarral et rue de Preciados, et ont blessé plusieurs passants. Enfin, une septième bombe a fait des ravages rue du Docteur-Cortezo, où plusieurs étages d'un immeuble ont été détruits. Les vitres de tous les immeubles avoisinants ont été brisées. On apprend que les avions insurgés ont bombardé Getafé, situé à une vingtaine de kilomètres au sud de Madrid. Les torpilles ont fait une vingtaine de morts et de nombreux blessés, dont l'état est désespéré. Une femme, portant son enfant dans les bras, a été décapitée; par miracle, l'enfant est sauf. Trois petits frères qui jouaient dans la rue, ont été tués dans le village de Paria. Une torpille est tombée sur une voiture ambulante. 125 morts et 300 blessés à Madrid. Madrid, 31 octobre. — A midi, le bilan des victimes du bombardement de la population civile de Madrid par les avions insurgés s'établissait comme suit: 125 morts, dont 12 seulement ont été identifiés à l'heure où nous écrivons, et 300 blessés dont plusieurs sont dans un état grave. Un colonel tué. Le colonel républicain Puigdemolas a été tué au cours du bombardement des avions nationalistes sur le front du centre. Le colonel Puigdemolas, qui avait pu échapper aux nationalistes d'Estremadure, était arrivé depuis peu à Madrid, où il s'était mis immédiatement à la disposition du gouvernement. Cependant Madrid annonce que ses troupes exercent une pression vigoureuse sur les lignes nationalistes. Madrid, 31 octobre. — Les miliciens républicains ont continué leur effort constant sur le front de Madrid. Ils ont consolidé les nouvelles positions conquises et ont exercé sur les lignes nationalistes une pression vigoureuse. Selon un témoin oculaire, l'attaque, menée par les tanks gouvernementaux, s'est déroulée comme suit: Partant des lignes républicaines, les lourds chars d'assaut se sont dirigés vers Sesena. Ils sont entrés dans le village et ont occupé la place centrale, où ils se sont alignés pour cracher, dans tous les sens, leur mitraille qui réduisait au silence une batterie d'artillerie nationaliste. Sortant de Sesena, les lourds engins sont partis dans la direction d'Esquivia, où ils détruisaient également cinq pièces d'artillerie. Dans les environs d'Esquivia se tenaient deux escadrons de cavalerie marocaine. Les tanks se ruèrent sur eux et les démolirent, après quoi ils retournèrent vers Sesena, détruisant les baraquements des troupes nationalistes et tuant la mort et la panique. Dégâts à Séville. Madrid, 31 octobre. — Les avions républicains ont bombardé à deux reprises, l'aérodrome de Séville. Quatre hangars et le quartier des officiers ont été incendiés. La détresse est extrême.

L'actualité familiale

Au pied du mur (SUITE DE LA PREMIERE PAGE) On peut, après l'avoir lu attentivement, estimer que M. Boverat a résolu le problème fiscal, en ce qui concerne les chefs de famille. Il l'a fait dans un esprit de stricte justice distributive, dans un esprit véritablement démocratique. Que dit la Déclaration des Droits de l'Homme, en son article 13? Qu'une contribution commune est indispensable. Qu'elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. Qu'est-ce qui détermine les facultés contributives de chaque citoyen? Deux facteurs: le montant de son revenu d'abord et, en second lieu, ses charges de famille. Le premier point, le revenu, a attiré depuis longtemps l'attention du législateur. Le second, les charges de famille, a été insuffisamment étudié. Tandis que les impôts indirects — et l'on sait s'ils sont nombreux — écrasent par leur incidence, à tous les coups, l'homme chargé d'enfants, cet homme bénéficie bien, pour ses impôts directs, de quelques abattements, mais calculés d'une manière aussi empirique qu'arbitraire, différents pour telle ou telle catégorie sociale, le commerçant par exemple ou celui qui ne l'est pas et, au surplus, présentés au public comme des libéralités. Pendant ce temps, on inflige une super-taxe au célibataire, semblant ainsi le pénaliser. Comme si le célibat constituait un délit! M. Boverat, très justement, pose en principe que la famille nombreuse n'a pas à être favorisée, ni le célibataire puni, mais que les facultés contributives de chacun doivent être déterminées d'une façon exacte, en fonction de ses charges familiales, de manière à donner une assiette solide à l'impôt. Et c'est précisément le montant de ces charges qu'il détermine, calculant la portion du revenu de chacun qui est attribuée soit à ses besoins personnels, soit à ceux de son épouse et de ses enfants. Le minimum vital doit être exonéré de l'impôt. Il l'est actuellement pour l'individu isolé. Il ne l'est pas pour les personnes à sa charge. La loi n'a envisagé la situation de ces personnes, leurs besoins et leurs dépenses obligatoires d'une manière absolument fautive. En cela réside toute l'injustice de notre système fiscal. Il faut reprendre, à sa base, tout le régime des abattements et le rendre rationnel. Il faut en outre étendre ces abattements à tous les impôts cédulaires sans exception. Il faut enfin supprimer les « plafonds » de réductions par enfants. Bref, il s'agit de taxer tout chef de famille, quel que soit son rang social, dans la même proportion, en égard à ses charges, qu'un citoyen sans enfants. Ce n'est pas lui faire une libéralité aux dépens de la collectivité. C'est simplement ne pas commettre à son égard un délit de justice. On doit d'ailleurs, et c'est là une remarque très opportune que fait M. Boverat, observer que la France ne peut pas se permettre d'être injuste envers ses chefs de famille, car si, révoltés par un traitement contraire à l'équité, les citoyens boudevent de plus en plus devant les charges de la paternité, le pays perdra sa vraie et seule richesse, les enfants. Alors qui supportera le poids des dépenses publiques? La voie dans laquelle M. Boverat, et avec lui tous les familiers, veut entraîner nos législateurs n'est pas seulement celle de la justice. Elle est celle du bon sens et de l'intérêt général. H. D. des nationalistes a fonctionné avec intensité, mais sans résultat. Le bombardement de Rosas. Barcelone, 31 octobre. — On déclare à Barcelone que le bateau nationaliste qui a bombardé la baie de Rosas était le « Canarias » et qu'il n'a tiré que quatre coups de canon, sans faire de victime ni de dégâts. Des mesures de précaution ont été prises immédiatement. Le préfet des Pyrénées orientales a communiqué au ministre de l'Intérieur les renseignements suivants au sujet des incidents de Rosas: A 18 h. vendredi, le navire espagnol « Le Canarias » a bombardé la baie de Rosas et a coulé un yacht armé de quelques mitrailleuses, appartenant au gouvernement régulier. Le village de Rosas n'a pas été touché. Un avion de chasse français serait livré aux gouvernementaux. Caen, 31 octobre. — Un avion de chasse français, d'un modèle très récent et équipé en avion sanitaire, a atterri à Maison-Peyne (Orne), et son pilote, L. Delarbre, rue de Belle-Isle, à Paris, a demandé à des paysans la direction de Lamoignon et de Toulouse. Il disparut ensuite en direction de Toulouse et atterrit sur l'aérodrome de Feytaud où il fut gardé immédiatement par un piquet de gendarmes. Cet avion ne possédait aucun numéro d'immatriculation et le pilote n'avait aucun papier à bord. Il s'agit, paraît-il, d'un avion destiné au gouvernement de Madrid. La Turquie observera une attitude neutre devant le passage de détroits par le matériel de guerre russe. Londres, 31 octobre. — D'après un télégramme de Constantinople, le gouvernement turc a décidé d'observer une attitude strictement neutre dans l'éventualité où des vapours soviétiques traverseraient les Dardanelles avec des cargaisons de munitions ou de provisions destinées au gouvernement soviétique.

LA GRÈVE DES CHARRONNIERS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE) La teinturerie Gaydet rouvre ses portes lundi. La teinturerie Gaydet, 85, rue Boucher-de-Perthes, rouvrira ses portes lundi matin, ayant pu assurer son alimentation en combustible. Il n'y aura pas de réunion générale du Syndicat des transports aujourd'hui. La Chambre syndicale des transports de Roubaix et environs (Fédération Ports et Locks), transports et manutention, siège social Bourne du Travail, 78, boulevard de Berthier, à Roubaix, nous prie d'informer ses adhérents que, contrairement à ce qui a été dit, aucune réunion générale n'est prévue pour ce dimanche 1<sup>er</sup> novembre à son siège. A la teinturerie Manche, rue de la Mackellerie, à Croix. Nous avons annoncé, samedi, que 27 ouvriers et employés de la teinturerie Manche, rue de la Mackellerie, 209, ont dû cesser le travail, par suite du manque de combustible. L'établissement sera réouvert le mardi 3 novembre. A Watteelos, 60 tonnes ont été livrées samedi. Grâce à un service dirigé par M. le commissaire de police, avec la collaboration d'un peloton de gardes mobiles, les wagons de Watteelos n'ont pas trop souffert de la grève des charbonniers. Deux usines seulement avaient dû fermer leurs portes: la filature Lefebvre et Bestyn, comprenant plus de 300 ouvriers, et la Société des Cires Basse, occupant près de 150 ouvriers. Le travail a repris samedi dans le premier établissement, et reprendra lundi dans le second. Samedi, soixante tonnes de charbon ont pu être livrées à divers industriels de la commune. A TOURCOING 800 tonnes de combustible ont été livrées. L'organisation du service de protection des transports de charbon pour les usines de Tourcoing a produit samedi son maximum d'efficacité, grâce à une entente parfaite entre les différents organismes, il a été possible de battre tous les records, puisqu'en fin de journée, on comptait plus de 800 tonnes de charbon manutentionnées et livrées. Ce remarquable résultat a pu assurer le plein fonctionnement des usines et permettra même à d'autres établissements d'ouvrir leurs portes lundi et mardi. Dans l'ensemble, la journée a été calme; aucun incident n'ayant surgi tant dans les chantiers charbonniers que dans les rues et l'on peut, aujourd'hui, considérer l'avenir avec un peu plus d'optimisme que ces jours-ci, car pour la plus grande satisfaction de la population en général et des ouvriers du textile en particulier, l'épuration de cette grève sera enfin terminée et que nos villes connaîtront de nouveau la paisible activité. LES AUTRES GRÈVES Les ouvriers des établissements Henry Ternynck et fils écrivent au Préfet du Nord. Ils demandent s'il est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail. Les ouvriers qui voulaient reprendre le travail, mercredi, aux établissements Henry Ternynck et fils et qui en ont été empêchés par les grévistes, ainsi que nous l'avons relaté, nous prient d'insérer: Sur la demande des ouvriers des établissements Ternynck et fils qui voulaient travailler mercredi, une plainte a été déposée au procureur de la République contre les grévistes occupant l'usine par la force. Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour faire respecter la liberté du travail. « Mais le cabinet qui nous a reçus ne pouvant répondre de son propre chef, devait nous renvoyer par la suite. N'ayant pas eu de réponse, nos ouvriers et nous-même demandons, par la présente lettre, à l'autorité préfectorale, est à même de prendre les dispositions nécessaires pour faire respecter la liberté du travail et donner entière sécurité aux travailleurs. « Les démarches à la préfecture étant sans réponse actuellement, nous donnons ci-dessous les termes de la lettre écrite ce jour à M. le Préfet: « Monsieur le Préfet, « Nous avons l'honneur de vous confirmer la visite de nos collègues, quatre ouvriers de la maison Ternynck et fils, représentés tous les ouvriers qui se sont présentés pour travailler ce jour-là, qui devant leur échec, ont manifesté devant l'Hôtel de Ville de Roubaix, et nous-mêmes directeurs des dits établissements. « Cette visite avait pour but de vous demander l'accord complet existant entre la direction et les ouvriers et de vous demander l'appui nécessaire pour